



Commune de Lobbes

7 & 8
2026

Bienne-lez-Happart
Lobbes
Mont-Sainte-Geneviève
Sars-la-Buissière



Heures d'ouverture des bureaux

Lundi : 8h30 - 12h00 ; 13h00 - 16h30
Mardi : 8h30 - 12h00
Mercredi : 8h30 - 12h00 ; 13h00 - 16h30
Jeudi : 8h30 - 12h00
Vendredi : 8h30 - 12h00 ; 13h00 - 16h30

Rue du Pont, 1 - Lobbes 6540
071 59 00 23

✉ commune@lobbes.be
f [commune-de-lobbes](https://www.facebook.com/commune-de-lobbes)

Sommaire :

P02 Le mot du Bourgmestre
P04 Vie communale
P05 Enseignement
P06-08 Sport
P09 Population
P10-13 Environnement
P14 Travaux/Économie
P15 Santé
P16-19 À vos agendas
P20 Culture

www.lobbes.be



Chers habitants,

Comme vous l'avez remarqué, durant le mois de juin, nous avons connu une vague de chaleur importante. Nous communiquons régulièrement sur nos canaux en ligne afin de transmettre les mesures et rappeler les précautions à prendre. Si cela se reproduit durant l'été, vous retrouverez à nouveau toutes ces informations sur les canaux suivants : le site internet : www.lobbes.be et notre page Facebook « Commune de Lobbès ». Merci à nos équipes pour leur travail et leurs adaptations au service de la population.

Un nouveau projet s'est concrétisé ces dernières semaines, avec l'installation de nouveaux **Points d'Apports Volontaires** (PAV) à Sars-la-Buissière et à Bienne-lez-Happart. Après les PAV de Lobbès, il s'agit d'une offre renforcée qui permettra aux habitants de ces villages de déposer leurs déchets organiques à proximité. Un PAV verra également le jour dans le futur à Mont-Sainte-Geneviève.

Cet été sera sous le signe de l'humour et de la culture. Après le succès de 2025, le Syndicat d'Initiative de Lobbès, en collaboration avec la Commune et les

jeunesses de l'entité, reproduit « **Lobbès Estivales** ». Des moments de fête et de rires aux quatre coins de notre entité.

Comme chaque année, nous vous donnons également rendez-vous le **21 juillet** dès 10h15 pour célébrer la fête nationale. Le Te Deum à la Collégiale Saint-Ursmer sera suivi de la réception communale au Salon communal. Invitation ouverte à toutes et tous. De nombreuses activités auront encore lieu durant juillet et août sur l'entité. Sans oublier les traditionnelles festivités à Sars-la-Buissière le week-end du 15 août.

Si vous n'en avez pas encore eu l'occasion, il est toujours possible de s'inscrire au « **Concours des façades fleuries** ». Une belle initiative pour soutenir le fleurissement privé qui vient embellir nos villages.

Enfin, que vous soyez en congé ou que vous ayez la chance de partir en vacances, je vous souhaite un très bel été. Quelque soit la nature de ces vacances, que ces moments puissent vous ressourcer et vous permettre de profiter de vos familles et proches.

Cordialement,
Votre Bourgmestre,
Steven ROYEZ

LE COLLÈGE COMMUNAL



Steven ROYEZ
Bourgmestre

☎ **0497 349 749**

✉ steven.royez@commune-lobbes.be
Etat-civil, sports, communication,
numérique, cimetières, sécurité.



Sophie BAUDSON
1^{ère} échevine

☎ **0472 943 405**

✉ sophie.baudson@commune-lobbes.be
Enseignement, petite enfance,
jeunesse, bien-être animal.



Stéphane BASILE
2^e échevin

☎ **0477 253 405**

✉ stephane.basile@commune-lobbes.be
Travaux, agriculture, mobilité et
sécurité routière, personnes porteuse
d'un handicap.



Christophe FITDEVOIE
3^e échevin

☎ **0498 833 823**

✉ christophe.fitdevoie@commune-lobbes.be
Finances, fêtes, cultes, emploi,
commerce, économie, urbanisme.



Philippe SKILBECQ
4^e échevin

☎ **0455 140 216**

✉ philippe.skilbecq@commune-lobbes.be
Développement rural, aménagement
du territoire, développement durable,
environnement, énergie, tourisme,
culture, intergénérationnel, démocratie
participative, citoyenneté.



Valérie LEPORCQ
Présidente de CPAS

☎ **0477 070 423**

✉ valerie.leporcq@commune-lobbes.be
Action sociale, santé, logement,
valorisation du patrimoine.

LA PERMANENCE DU BOURGMESTRE

La permanence du Bourgmestre se tiendra
le jeudi de 17h00 à 19h00 à la Maison
communale, rue du Pont 1.





SACS POUBELLES :

où se les procurer ?



**PRIX PAR ROULEAU
DE 10 SACS**

**60 LITRES = 11 €
40 LITRES = 8 €**

Lobbès

Boucherie Laurent (60L)	Rue de l'Entreville, 90	071 59 02 52
Chez Mike (60L)	Rue Saint Roch, 4	0478 99 26 23
DEMA (40L et 60L)	Rue des Quatre Bras, 60	071 55 44 41
Forkot SRL (40L et 60L)	Rue des Waibes, 115B	0492 84 14 77
Proxy-Delhaize (60L)**	Rue du Calvaire, 57	071 59 23 16
Ressourcerie Sud-Hainaut (40L et 60L)	Rue de la Fontaine Pépin, 12	0491 07 82 12
Total Energie Lobbès (60L)	Rue d'Anderlues, 197	071 45 48 02

Sars-la-Buissière

Alimentation Scoupermanne Annette (60L)**	Rue Chevesne, 94	071 59 27 45
Boucherie Haumont (40L et 60L)**	Rue Gersies, 16	071 59 05 82

Hors entité

COLRUYT (60L)	Drève des Alliés, 108/1	Thuin
	Rue de la Station, 4	Anderlues
Garage VTM	Rue de Sartiau, 18	Thuin

LES SERVICES COMMUNAUX

 SERVICE	 ADRESSE E-MAIL	 CONTACT
Accueil	commune@lobbes.be	071 59 00 23
Accueil Temps Libre	atl@lobbes.be	0494 34 59 55
Centre de vacances	centredvacances@lobbes.be	0471 01 39 33
CPAS	/	071 59 00 23
Énergie	energie@lobbes.be	071 59 00 23
Enseignement	enseignement@lobbes.be	071 59 00 23
Environnement	environnement@lobbes.be	071 59 00 23
État civil	etatcivil@lobbes.be	071 59 00 23
Logement	logement@lobbes.be	071 59 00 23
Mobilité	mobilite@lobbes.be	071 59 00 23
Plan de Cohésion Sociale	pcs@lobbes.be	0494 34 59 55 / 0478 76 02 87
Population	population@lobbes.be	071 59 00 23
Ressources humaines	ressourceshumaines@lobbes.be	071 59 00 23
Travaux	travaux@lobbes.be	071 59 00 23
Urbanisme	urbanisme@lobbes.be	071 59 00 23

FÊTE NATIONALE

En ce *21 juillet*, la Commune de Lobbès vous invite à rendre hommage à la patrie et fêter la nation.

Moment officiel où chaque citoyen(ne) qui souhaite célébrer la Belgique est cordialement invité(e).

Programme :

10h15 Accueil

10h30 Te Deum en la Collégiale Saint-Ursmer ;

10h45 Dépôt aux fleurs au Monument aux morts ;
Salut des drapeaux ;
Hommage à la Belgique et à
ses défenseurs ;

11h00 Discours du Bourgmestre au Salon
communal ;

11h30 Réception au Salon communal.

Évènement ouvert à toutes et tous.



LA SAMBRE A ÉTÉ DRAGUÉE SUR TOUT LE TERRITOIRE DE LA ZONE DE POLICE

Binche-Anderlues-Lermes

Au printemps dernier, une importante opération de sondage et d'extraction d'épaves a été menée sur la Sambre, entre Lobbès et Erquelinnes, à l'initiative de la Cellule des Personnes Disparues de la Police fédérale.

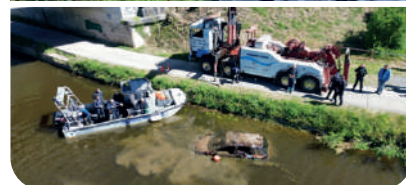
Cette intervention marque l'aboutissement d'un vaste programme d'investigation lancé en 2021 sur l'ensemble du cours hennuyer de la rivière.

Avant toute intervention, la Police de la Navigation a procédé à une inspection complète du cours d'eau à l'aide d'un sonar. Dix emplacements suspects ont ainsi été identifiés sur le tronçon traversant notamment Lobbès. Les opérations de terrain se sont ensuite déroulées en trois phases, les 30 avril, 12 mai et 13 mai, mobilisant de nombreux services spécialisés ainsi que la Protection civile.

Dans des conditions particulièrement difficiles, avec une visibilité sous l'eau parfois limitée à quelques centimètres, les plongeurs ont dû localiser les épaves, les sécuriser puis permettre leur extraction à l'aide d'engins spécialisés. Les équipes de la zone de police Binche-Anderlues-Lermes ont quant à elles assuré la sécurisation des lieux et les vérifications liées aux véhicules repêchés.

Les résultats de l'opération sont significatifs. Le 30 avril, deux véhicules ont été retirés de la Sambre à Lobbès, dont l'un reposait dans la rivière depuis 1999. Les 12 et 13 mai, sept autres véhicules ont été extraits entre Merbes-le-Château et Erquelinnes, portant à neuf le nombre total de véhicules repêchés sur le territoire de la zone de police. La plupart des véhicules étaient signalés comme volés, tandis que deux d'entre eux étaient immatriculés en France. Aucun corps n'a été découvert lors de ces opérations.

Au-delà de l'aspect judiciaire, cette campagne contribue également à l'assainissement du milieu aquatique. Depuis le lancement du programme en 2021, pas moins de 139 véhicules ont été retirés de la Sambre sur un parcours de 87 kilomètres : 59 en 2021 entre Monceau-sur-Sambre et Auvelais, 64 en 2024 entre Auvelais et Namur, et 16 lors de la dernière phase menée cette année jusqu'à Erquelinnes.



Les écoles communales Mont-Sars

Direction: Madame Christelle Fitdevoie

071592455 - 0497501512

Mont-Sainte-Geneviève



Ecole Communale de Mont-Sainte-Geneviève
Rue du Village 40 - 6540 Mont-Sainte-Geneviève

Sars-la-Buissière



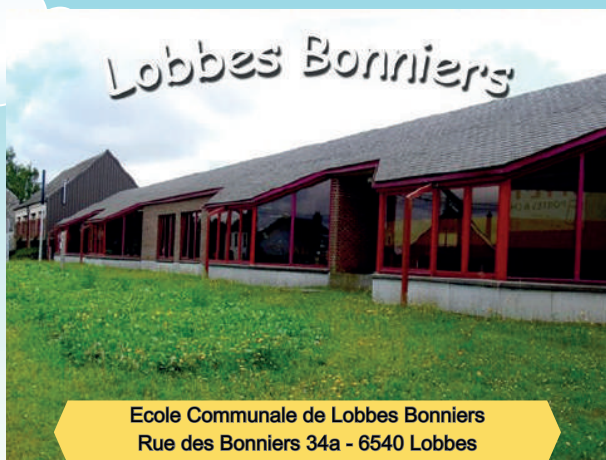
Ecole Communale de Sars-la-Buissière
Rue Chevesne 39 - 6542 Sars-la-Buissière

Les écoles communales Bonniers-Centre

Direction: Madame Lindsay Cosse

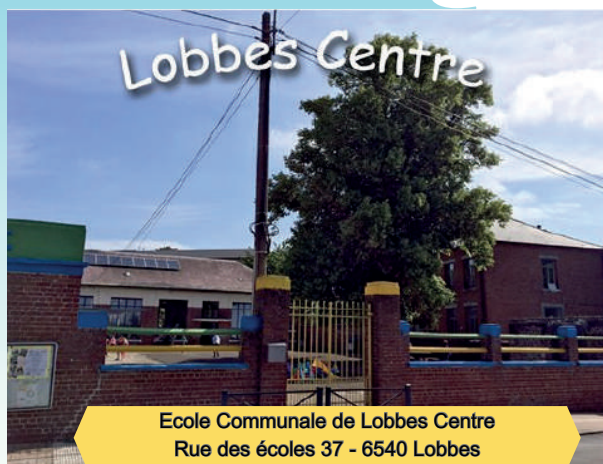
071590332 - 0497501511

Lobbes Bonniers



Ecole Communale de Lobbes Bonniers
Rue des Bonniers 34a - 6540 Lobbes

Lobbes Centre



Ecole Communale de Lobbes Centre
Rue des écoles 37 - 6540 Lobbes

ETHIAS TOUR DE WALLONIE LE RÉCAP !

Le lundi 1er juin 2026, Lobbes a eu l'honneur d'accueillir l'arrivée de la première étape de l'Ethias Tour de Wallonie, l'une des plus importantes courses cyclistes du calendrier belge.

Pendant toute une journée, notre commune a vibré au rythme du peloton professionnel et a bénéficié d'une visibilité exceptionnelle à l'échelle régionale, nationale et internationale.

Cette première étape reliait Manage à Lobbes sur une distance de 180,7 kilomètres. Après un parcours relativement roulant à travers plusieurs provinces wallonnes, les coureurs ont rejoint le circuit final disputé entre Lobbes et Thuin. Le public a ainsi pu profiter de plusieurs passages du peloton avant l'arrivée finale. Le final de l'étape était particulièrement spectaculaire avec deux ascensions du célèbre Mur de Thuin et une arrivée jugée au sommet d'un long faux plat montant de plus de deux kilomètres jusqu'à l'école des Bonniers.

La qualité du plateau sportif a également marqué les esprits. Plusieurs équipes professionnelles de premier plan étaient présentes, avec notamment des coureurs reconnus tels qu'Arnaud De Lie, Laurens De Plus, Florian Sénéchal ou encore Jordi Meeus. Ce dernier s'est imposé au terme d'un sprint disputé après un final particulièrement animé, endossant par la même occasion le maillot de leader de l'épreuve.

Les festivités se sont prolongées en soirée avec le concert du groupe Covermania, organisé par le Syndicat d'Initiative de Lobbes. Ce moment musical a permis de réunir un large public et de clôturer cette journée sportive dans une ambiance chaleureuse.

L'organisation d'un événement d'une telle ampleur représente un défi important. Sa réussite n'aurait pas été possible sans l'implication de nombreux acteurs. La Commune de Lobbes tient à remercier l'organisation de l'Ethias Tour de Wallonie pour sa confiance, ainsi que l'ensemble des services communaux, les services de secours, les forces de l'ordre, les bénévoles et les partenaires qui ont contribué à la préparation et au bon déroulement de cette journée.

L'accueil de l'Ethias Tour de Wallonie constitue une belle vitrine pour notre commune et démontre la capacité de Lobbes à accueillir des événements sportifs d'envergure. Au-delà des performances sportives, cette journée restera avant tout comme un moment de partage, de convivialité et de fierté pour l'ensemble des Lobbains.





STAGE ENDURANCE VTT 2026

Du lundi 17 au vendredi 21 Août



Pour les enfants de 8 à 12 ans

**DE 9H À 16H AU DÉPART DU LOCAL
ATL À BIENNE-LEZ-HAPPART**

Inscriptions au plus tard le 3 Août 2026



PLACES LIMITÉES À 16 ENFANTS

Au prix de 20€ la semaine

**Renseignements et inscriptions auprès d'Olivier au
0471/01.39.33 ou centredevacances@lobbes.be**

EDITEUR RESPONSABLE: MR STEVEN ROYEZ BOURGMESTRE - I, RUE DU PONT 6540 LOBBES

LE E-GUICHET COMMUNAL : VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES ACCESSIBLES EN LIGNE

Afin de faciliter les démarches administratives des citoyens et d'améliorer l'accessibilité des services communaux, la commune a récemment lancé un tout nouveau e-guichet accessible directement depuis le site internet communal : <https://lobbes.e-guichet.be>

Simple d'utilisation, ce nouvel outil permet d'effectuer différentes démarches administratives en ligne, 24h/24 et 7j/7, sans devoir se déplacer à l'administration communale. Vous pouvez ainsi introduire certaines demandes depuis votre domicile, à tout moment, de manière rapide et sécurisée.

Comment fonctionne le e-guichet ?

Le e-guichet est accessible depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone.

Pour accéder à vos documents officiels, l'utilisateur doit s'identifier de manière sécurisée via :

- itsme ;
- la carte d'identité électronique (eID) et un lecteur de carte ;
- un code de sécurité numérique reconnu.

Une fois connecté, vous pouvez sélectionner la démarche souhaitée, compléter les informations demandées et télécharger directement vos documents administratifs.



Quels documents peut-on retrouver ?

Le e-guichet permet notamment d'obtenir différents documents administratifs courants, parmi lesquels :

- les certificats de résidence ;
- les compositions de ménage ;
- les certificats de nationalité ;
- les extraits du registre de la population ;
- certains extraits d'actes d'état civil ;
- différents formulaires et demandes administratives.



La plateforme centralise également plusieurs démarches utiles liées aux services communaux et sera amenée à évoluer progressivement afin de proposer de nouveaux services aux citoyens.

Un service complémentaire à l'accueil communal

Le e-guichet ne remplace pas l'accueil physique au sein de l'administration communale, mais vient le compléter. Les citoyens qui le souhaitent, peuvent bien entendu continuer à effectuer leurs démarches directement auprès des services communaux.

Avec ce nouvel outil numérique, la commune poursuit sa volonté de moderniser ses services tout en facilitant le quotidien des habitants grâce à des solutions plus rapides, accessibles et pratiques.

La pyrale du buis, l'affaire de tous !

Depuis 2017, la pyrale du buis (*Cydalima perspectalis*) a largement investi les parcs et jardins de l'ensemble de la Belgique. Les dégâts causés par la chenille sont énormes tant dans les jardins privés que dans les espaces verts publics. Toutefois, la situation n'est pas irréversible. Mais pour parvenir à maîtriser ce ravageur il faut que tous agissent au bon moment et avec les moyens adéquats.

Agir dès la sortie de l'hiver

Cette année, la chenille a repris son activité début mars et provoque maintenant les premiers dégâts. C'est maintenant qu'il faut agir. Elle mesure environ 2 cm de long et 1.5 à 2 mm de diamètre. Elle est particulièrement sensible et répondra bien au traitement. Les moyens de lutte les plus efficaces sont agréés en agriculture biologique. Il s'agit de micro-organismes entomopathogènes.

A cette époque de l'année, il est conseillé de traiter lorsque la chenille est active c'est-à-dire durant les heures ensoleillées mais pas trop chaudes.

Des moyens de lutte respectueux de l'environnement et adaptés à chaque situation

Que vous soyez professionnel (détenteur d'une phytolice) ou particulier, que les buis se situent en zone zéro phyto (espaces publics), en zone à public vulnérable (écoles, crèches, hôpitaux, ...) ou pas, il existe un moyen de lutte adapté à chaque situation.

Au fil du développement de la pyrale et des conditions météo, les modes d'action changent. En début de saison il n'y a que des chenilles. Vers le mois de juin, on n'aura que des papillons. Durant l'été, tous les stades sont présents simultanément (œufs, chenilles, pupes, papillons). Dès le premier vol de papillon vers le mois de juin, il sera indispensable de les piéger.

Comment savoir quand et comment agir ?

Le CEHW suit l'évolution de la pyrale durant toute la saison. Sur base de ses observations, il réalise un conseil de lutte adapté et actualisé chaque semaine.

Celui-ci est publié sur la page d'accueil de son site web : www.cehw.be accessible à tous. Vous y trouverez le conseil en temps réel, en fonction du stade de la pyrale et adapté à la situation de chacun, que vous soyez particulier, professionnel, que les buis soient en zone zéro phyto ou pas.



Conclusion

Il est possible de sauver les buis de la pyrale et sans impacter l'environnement. Pour y parvenir, il est important que chacun agisse au bon moment et avec le bon moyen.

JE RESPECTE L'ENVIRONNEMENT (ET MES VOISINS !) ;

je ne brûle pas mes déchets au jardin !

Depuis quelques mois, nous réceptionnons des plaintes à l'administration communale concernant le dégagement de fumées malodorantes.

Le règlement communal relatif à la Délinquance environnementale stipule en son article 1er,1° :

« **L'incinération de déchets ménagers en plein air ou dans des installations non conformes aux dispositions de la législation en matière de déchets, à l'exception de l'incinération des déchets secs naturels provenant des forêts, des champs et des jardins, telle que réglementée par le Code rural et le Code forestier (2e catégorie) ».**

Pour rappel, le **Règlement de Police Communal** stipule pour les déchets de végétaux secs :

Article 103 : Endroits à respecter pour les feux de déchets végétaux secs allumés en plein air

§1 : Les feux allumés en plein air doivent être situés **à plus de 100 mètres** des habitations, édifices, des bois, des forêts, des bruyères, des vergers, des haies, du blé, de la paille, des meules, des lieux où le lin est mis à sécher, plantations, tas de grain, paille, foin, fourrage ou tout autre dépôt de matériaux inflammables ou combustibles.

§2 : Dans le cas où il est fait usage d'un appareil particulier évitant la production de flammèches, la distance visée au paragraphe 1er est ramenée à 10 mètres.

§3 : **En aucun cas, les fumées produites par les feux en plein air ne peuvent constituer une gêne ou un danger pour la circulation.** De même, elles ne peuvent incommoder le voisinage par leur densité, leur odeur et les résidus de matières qu'elles peuvent transporter.

Article 104 : Moments où les feux de déchets végétaux secs en plein air peuvent être allumés. Les feux en plein air de déchets végétaux peuvent être allumés pendant les heures suivantes :

- de 8 à 11 heures

- de 14 à 20 heures

L'extinction devra, selon le cas, être complète à 11 et 20 heures. Les feux sont interdits le samedi à partir de 11 heures ainsi que le dimanche et les jours fériés. Pendant la durée d'ignition, les feux doivent faire l'objet d'une surveillance constante par une personne majeure.

**Pour notre santé,
cessons le feu !**

**Brûler ses déchets au fond du jardin,
c'est intoxiquer tout le voisinage !**

Notre santé part en fumée

Les déchets, autres que végétaux, brûlés libèrent des dioxines, des métaux lourds et d'autres molécules dangereuses qui peuvent provoquer des cancers, des troubles de la reproduction, des infections respiratoires, une baisse du système immunitaire...

Notre environnement est pollué

L'incinération dégage des fumées malodorantes, irritantes et toxiques. Les cendres se déposent sur le sol et sur les végétaux. Elles contaminent ainsi la chaîne alimentaire, notamment via les produits du potager et du poulailler.

1 kg de déchets incinérés au jardin produit autant de dioxines que 10 tonnes de déchets brûlés dans un incinérateur qui répond aux normes...

Des solutions pour diminuer le volume de votre poubelle

- Préférer les emballages réutilisables (gourde, boîte à tartines, ...), les produits concentrés.
- Refuser les pubs en apposant un autocollant de la Région Wallonne
- Une seconde vie pour nos objets (vêtements, collecte de jouets, appareils électro-ménagers, ...).
- Trier vos déchets : les déchets verts au compost ou aux points d'apport volontaire, les huiles de friture et les bois traités au parc à conteneurs...

MISE À DISPOSITION DE POINTS D'APPORTS VOLONTAIRES (PAV)

- supplémentaires

(2 containers enterrés pour la fraction organique)

Où : Villages de Bienne-lez-Happart & de Sars-la-Buissière sur l'emplacement des adresses suivantes :

1 : Sars-la-Buissière : RUE DU MOULIN (Parking de l'école)

2 : Bienne-lez-Happart : RUE ARTHUR REGNIERS (Entre la place et les étangs)

Des **points d'apports volontaires** sont désormais mis à la disposition des citoyens dans notre commune.

Il s'agit de conteneurs enterrés placés dans l'espace public, destinés à recevoir les déchets organiques de cuisine.

Ces points de collecte sont accessibles 7 jours sur 7, de 6h à 22h.



Comment obtenir sa carte d'accès ?

Au recyparc de Thuin (Drève des Alliés 122 A, 6530 Thuin – tél : 071/59.14.19).

Si vous disposez déjà d'une carte d'accès au recyparc, par défaut, elle vous donnera accès à la fois aux recyparcs et aux points d'apport volontaire.

Si vous ne disposez pas de carte d'accès au recyparc, le préposé vous délivrera gratuitement la carte d'accès aux recyparcs et aux points d'apport volontaire.



Un déchet organique, c'est quoi ?

Ce sont les résidus d'origine végétale ou animale qui peuvent être dégradés par les micro-organismes pour lesquels ils représentent une source d'alimentation.

Que peut-on mettre dans ces PAV de déchets organiques ?



DÉLIVRANCE DES PERMIS DE CHASSE

Depuis ce 05.06.2026, le permis de chasse se digitalise.

Les avantages :

- La demande pourra être introduite en ligne
- Le paiement se fera directement via la plateforme
- Après validation du dossier, le permis sera disponible dans « Mon espace »
- Lors des contrôles, le permis pourra être présenté via votre smartphone ou en version papier

Comment passer au digital ?

En vous rendant sur le site web « Mon espace ».

- Pour la licence
- Pour le permis

Et pour le paiement ?

Le paiement s'effectue directement en ligne sur site web « Mon espace ».

Comment faire si je ne suis pas à l'aise avec le digital ?

Le SPW Intérieur et Action sociale recommande vivement d'utiliser cette version digitale, cependant, comme les années antérieures, les guichets de nos directions territoriales sont toujours ouverts au public (en semaine) de 09h00 à 12h00 aux adresses suivantes :

Namur & Brabant Wallon

Avenue Bovesse, 100 5100 Jambes

Mail : chasse.namur.pouvoirslocaux@spw.wallonie.be

Mail : chasse.brabant.pouvoirslocaux@spw.wallonie.be

Tél : 081/715.600

Liège (si possible sur rendez-vous)

Esplanade Simone Veil, 1 4000 Liège

Mail : chasse.liege.pouvoirslocaux@spw.wallonie.be

Tél : 04/230.38.77

Arlon (uniquement sur rendez-vous)

Place Didier, 45 6700 Arlon

Mail : chasse.luxembourg.pouvoirslocaux@spw.wallonie.be

Tél : 063/589.060

Mons (nouvelle adresse)

Rue des Canoniers, 36 7000 Mons

Mail : chasse.hainaut.pouvoirslocaux@spw.wallonie.be

Tél : 065/320.090

PAS DE CANNETTES

Dans mon assiette !

Les incivilités dans nos campagnes peuvent avoir des **conséquences désastreuses**.

Les canettes jetées le long des routes et dans les champs peuvent provoquer la mort des animaux qui les ingèrent. En Wallonie, des vaches sont régulièrement trouvées mortes après avoir consommé des bouts de métal provenant de ces déchets.

L'administration communale en association avec la Province de Hainaut a décidé de prendre le taureau par les cornes et de mener une campagne de communication pour lutter contre ce fléau. Une campagne d'affichage pour rappeler au grand public que la campagne n'est pas un dépotoir à ciel ouvert.

Pour soutenir cette cause, deux bâches ont été placées aux endroits stratégiques de la commune.

Malgré cela, nous encourageons un maximum de personnes à partager cette campagne, via les réseaux sociaux !

PAS DE CANNETTES
DANS MON ASSIETTE!



La Province de Hainaut - Hainaut Développement soutient les agriculteurs
www.hainaut-developpement.be



TRAVAUX FERROVIAIRES

entre Hourpes et Lobbes

Infrabel nous informe de la réalisation de travaux d'entretien et de modernisation de l'infrastructure ferroviaire entre les gares d'Hourpes et de Lobbes, à proximité du site de «Lobbes Garage».

Ces interventions concernent notamment les voies ferrées, les caténaires et différents équipements indispensables à la sécurité et à la performance du réseau ferroviaire. Elles s'inscrivent dans le programme régulier d'entretien et de modernisation mené par Infrabel sur l'ensemble du réseau belge.

Afin de limiter l'impact sur la circulation des trains et de garantir la sécurité des équipes sur le terrain, les travaux seront principalement réalisés de nuit, entre 22h et 6h, aux périodes suivantes :

- du 29 juin au 3 juillet 2026
- du 14 au 18 septembre 2026
- du 12 au 16 octobre 2026
- du 3 au 6 août 2026
- du 25 au 28 septembre 2026
- du 16 au 26 octobre 2026
- du 8 au 13 août 2026
- du 5 au 10 octobre 2026

Durant ces périodes, les riverains pourraient constater :

- des nuisances sonores liées à l'utilisation d'engins de chantier ;
- la présence d'un train de travaux ;
- le déplacement du chantier au fur et à mesure de l'avancement des interventions ;
- une circulation accrue de véhicules et de personnel à proximité du domaine ferroviaire ;
- un éclairage artificiel durant les travaux de nuit.

Infrabel assure que toutes les mesures possibles seront prises afin de limiter les désagréments occasionnés.

Pour toute information complémentaire : www.infrabel.be/fr/chantiers ou 02 525 22 11.

APPEL AUX INDÉPENDANTS, COMMERÇANTS, ARTISANS ET ENTREPRISES DE LOBBES

La Commune de Lobbes souhaite réaliser un annuaire local destiné aux habitants, aux visiteurs ainsi qu'aux nouveaux arrivants.

Cet outil permettra de mettre en valeur les services présents sur notre territoire, et de faciliter la découverte des commerces et activités locales.

Afin de constituer cet annuaire, nous invitons tous les indépendants, commerçants, artisans, professions libérales et entreprises établis à Lobbes à nous communiquer les informations les concernant (Nom/ Raison sociale, Secteur d'activité, Adresse, téléphone, Adresse E-mail, Site internet et/ou page Facebook (si existant)).

Pour plus de facilité, vous pouvez transmettre vos données en scannant le QR code ci-joint et en complétant le formulaire en ligne.

Pour celles et ceux qui préfèrent une version traditionnelle, il vous suffit de renvoyer par e-mail à l'adresse suivante : christophe.fitdevoie@commune-lobbes.be, avec toutes les informations vous concernant.

Nous remercions l'ensemble des acteurs économiques de notre commune pour leur participation à ce projet qui renforcera la visibilité et la vitalité de notre tissu local.

Merci pour vos retours.

Commune de Lobbes : participez à l'enquête et enrichissez l'annuaire !



ATELIER THERAPEUTIQUE AUTOUR DES EMOTIONS



« Nous te proposons des ateliers ludiques et artistiques en groupe. »

POUR QUI ? Tout enfant de 8 à 11 ans qui aimerait améliorer ses relations avec les autres en gérant mieux ses émotions et en apprenant davantage à se connaître

QUAND ? Les 13, 14 et 15 juillet 2026 de 9h à 12h

OU ? Au Pichotin (service de santé mentale) à Lobbes - Rue Albert 1er, numéro 28

PAR QUI ? Une psychologue (Marie-France Petit) et une logopède (Fanny Manneback)

PRIX ? 31.50 euros pour les 3 matinées (remboursement mutuelle possible)

CONTACT ? 071/55.92.30 ou ssm.lepichotin@jolimont.be

AU PREALABLE ? Entretien avec l'enfant et ses parents pour intégrer le groupe



STAGE D'ÉTÉ

DU 13/07 AU 17/07

Enfants de 6 à 12 ans

CRÉATIONS EN ARGILE Petits objets utiles

70€ la semaine
De 9h à 16h

Ferme Forestaille
rue de Forestaille
Lobbès



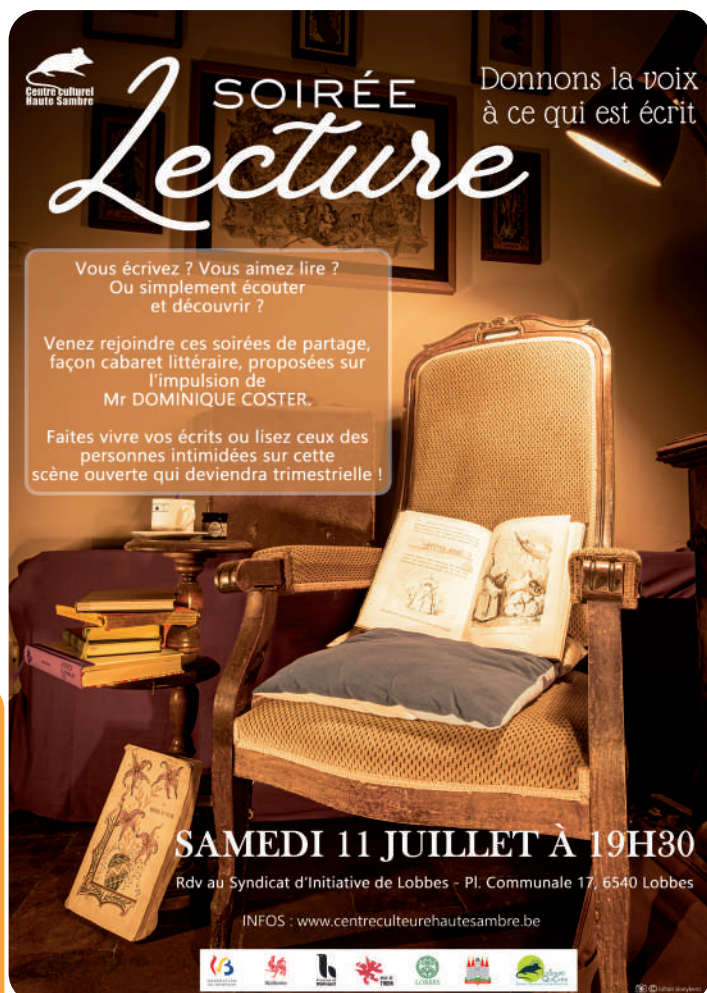
LE CEC LASOURIS QUICRÉE PROPOSE RÉSIDENCE CÉRAMIQUE#2 CONSTRUCTION D'UN FOUR PAPIER

4 JUILLET

&

DU 14 AU 16
AOÛT 2026

Ferme Forestaille
Lobbès



SOIRÉE Lecture

Donnons la voix
à ce qui est écrit

Vous écrivez ? Vous aimez lire ?
Ou simplement écouter
et découvrir ?

Venez rejoindre ces soirées de partage,
façon cabaret littéraire, proposées sur
l'impulsion de
Mr DOMINIQUE COSTER.

Faites vivre vos écrits ou lisez ceux des
personnes intimidées sur cette
scène ouverte qui deviendra trimestrielle !

SAMEDI 11 JUILLET À 19H30

Rdv au Syndicat d'Initiative de Lobbès - Pl. Communale 17, 6540 Lobbès

INFOS : www.centreculturelhautesambre.be



SYNDICAT D'INITIATIVE DE LOBBES FAÇADES FLEURIES CONCOURS

INSCRIVEZ-VOUS DÈS
MAINTENANT

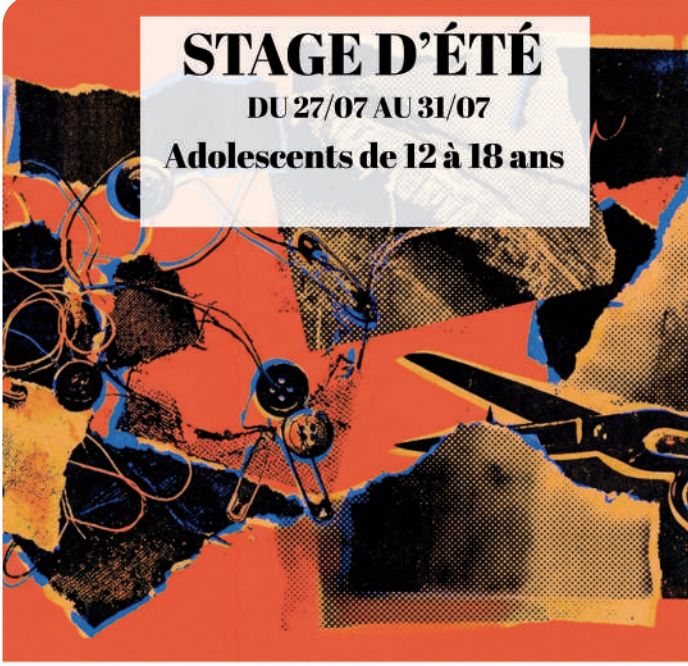
Du 15 mai
au 15 juillet



LOBBES & SES VILLAGES

Infos et inscription : info@tourisme-lobbes.be - 071 59 51 45

éditeur responsable : Mr Noël Carlier, Président du Syndicat d'Initiative de Lobbès, 17 place communale - 6540 Lobbès.



STAGE D'ÉTÉ
DU 27/07 AU 31/07
Adolescents de 12 à 18 ans

TEXTILE EXPÉRIMENTAL
De l'art avec du fil et du tissu

70€ la semaine
De 9h à 16h

Centre Culturel Haute Sambre
32, rue des Nobles
6530 Thuin

















Laboratoire d'été

DU 24/08 AU 26/08

Adultes et adolescents

**L'AVENTURE
STENOPE**

**3 jours de création
en photo argentique**

90€ pour les 3 jours
De 10h à 16h
Centre Culturel Haute Sambre

LES RENDEZ-VOUS DE HAUTE SAMBRE EN TRANSITION

en juillet et août 2026

A l'Espace Transition, Rue de l'Abbaye 30A à Lobbes.

Les mercredis 1er, 15 et 29 juillet – 5 et 19 août 2026 de 17h à 19h

Ateliers d'écriture pour... simplement écrire.

Moments de créativité et de détente encadrés par Marc DARTEVELLE, art thérapeute et écrivain public. Vous allez découvrir vos talents insoupçonnés et les partager (si vous le souhaitez) avec un petit groupe où la bienveillance est le maître-mot.

PAF : 5€/Carol'ors.

Le samedi 4 juillet 2026 à 11h

Assemblée générale.

Ouverte à toutes personnes désireuses de s'impliquer ou mieux simplement d'en apprendre plus sur l'association. **AG suivie d'un moment convivial** autour de pizzas cuites dans notre four à bois.

Réservation au 0494/79.44.60.

Les mardis 7 juillet et 4 août 2026 à 19h30

Le Mardi du Livre, soirée pour échanger autour de vos dernières lectures et se prêter des livres (qui reviennent toujours à leur propriétaire).

Chaque 1^{er} mardi du mois de 19h30 à +/- 21h.

PAF : 2€/Carol'ors.

Séance suivante : le 1^{er} septembre.

Le jeudi 9 juillet 2026 à 19h30

Conférence «Le litre d'essence à 1 euro, c'est possible ?».

Par Philippe DEFEYT, économiste, président de l'Institut du Développement Durable.

Chaque semaine les prix des carburants se modifient. Qui détermine aujourd'hui le prix des carburants ? Les producteurs ? Les Etats ? Les intermédiaires ? Les sociétés de distribution pétrolières ? Qui en profite le plus ? Quelles sont les alternatives à court terme et à long terme ? Une soirée pour imaginer comment investir massivement et alternativement dans l'énergie pour stabiliser les prix et créer de l'emploi.

PAF : 5€/Carol'ors.

Verre de l'amitié offert.

Réservations (souhaitées) : hautesambrentransition@gmail.com

Au cours de l'été, et dès le 3 juillet 2026 à 18h (à Sars),

neuf balades estivales organisées dans l'entité par les G'Lobbes Trotters avec la complicité de Haute Sambre en Transition.

Voyez le programme sur <https://globbestrotters.blogspot.com/>.

Deux balades au départ de Haute Sambre en Transition : **celles des 31 juillet et 28 août 2026.**

Vous souhaitez recevoir notre newsletter, envoyez un mail à hautesambrentransition@gmail.com.

Infos : hautesambrentransition@gmail.com ou 0494/79.44.60.

<https://www.facebook.com/HAUTESAMBRE.EN.TRANSITION.ASBL>



SOCIÉTÉ DE GILLES

Les Récalcitrants
des

Place de Lobbes
Bonnières

Bonnières



Organise leur 2^{ème} concours

BILLARD A BOUCHONS
en plein air

Le 11 juillet 2026

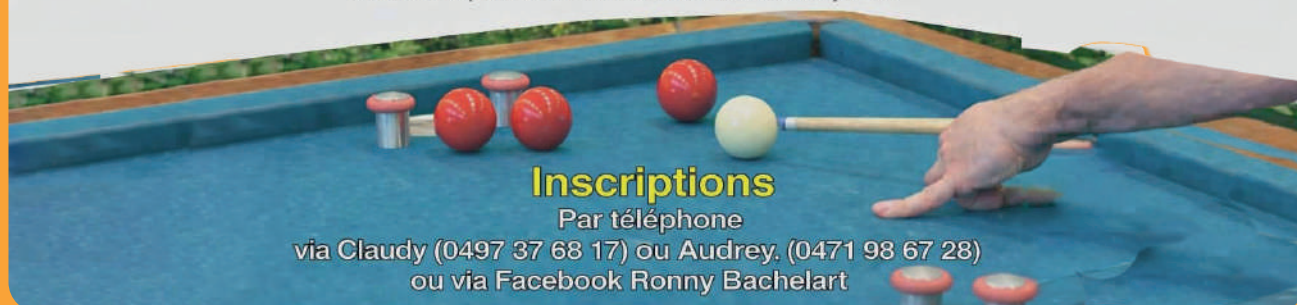
• 5 billards

MAXIMUM
40 équipes

Double - 50€ par équipe (4 tickets boisson inclus)

Début à 10h - 2 actions en 2 manches

Prix aux 5 premiers - Petite restauration sur place



Inscriptions

Par téléphone

via Claudy (0497 37 68 17) ou Audrey. (0471 98 67 28)

ou via Facebook Ronny Bachelart



Paris-sur-Sars
la quinquette sartoise



Sars-la-Buissière

Samedi 15 Août 2026 - 18h

Concert, DJ sets, animations

Buvette & Barbecue
(arrosticini, sardinades,
fromages à la braise)

Jeux de bouloir à
l'ancienne, jeux en bois
pour les petits et les
grands



Programme détaillé sur Les Infatigables de Sars-la-Buissière
Contact : lesinfatigables@outlook.be

LOBBES ESTIVALES

**RIRES ET CHANSONS
CET ETE A LOBBES**

**ENTREE
GRATUITE**

DIMANCHE 12 JUILLET
ECOLE DE SARS-LA-BUISSIERE
16H : 4U (TRIBUTE U2)

DIMANCHE 26 JUILLET
PLACE DE BIENNE-LEZ-HAPPART
16H : OSMAN LE VRAI

DIMANCHE 2 AOÛT
ECOLE DES BONNIERS
16H : JEREMY MORIAU

DIMANCHE 9 AOÛT
ECOLE DE MONT-STE-GENEVIEVE
16H : MICHEL CHANTE SARDOU

*Une organisation du
Syndicat d'Initiative,
avec le soutien de la commune.*



**BAR
SUR PLACE**



www.070.be



**JEUNESSE
OUMONTOISE**



Syndicat
d'Initiative
de
Lobbès

